



Syndicat National
des **Cardiologues**
Médecine cardiovasculaire

Avril 2021
Elections aux URPS médecins libéraux
Appel national à candidatures de cardiologues

Chère consœur, Cher confrère,

* **Vous êtes cardiologue libéral et...**

- ✓ Vous souhaitez améliorer vos conditions de travail et mieux prendre en charge vos patients ?
- ✓ Vous souhaitez œuvrer localement pour votre spécialité ?
- ✓ Vous souhaitez améliorer la coordination et les interactions avec les autres professionnels de santé dans votre région ?

Lancez-vous !

Soyez candidat pour représenter les cardiologues pour les élections aux URPS d'avril 2021

- ✓ Les URPS (Unions Régionales de Professionnels de Santé) assurent le rôle d'interface entre les professionnels de santé et les organismes institutionnels (ARS, CNAM) sur l'offre et l'organisation de la santé en région.
- ✓ Les URPS jouent donc un rôle important dans l'organisation territoriale de l'offre de soins : déploiement des CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé), 1 000 prévues sur tout le territoire, et autorisation d'activités pour les plateaux techniques lourds.
- ✓ Les URPS peuvent être un soutien technique, opérationnel et financier aux projets médicaux que vous souhaitez porter.

Pour soutenir en parallèle le travail du Syndicat National des Cardiologues, il est important que vous, cardiologue libéral, soyez présent en nombre dans les URPS et *sur tout le territoire* pour défendre la profession.

N'hésitez plus ! Contactez-nous ! Les listes doivent être constituées pour le mois de décembre
Nous vous mettrons en rapport avec les responsables en charge de la constitution des listes en régions

Pensez à adhérer ou à renouveler votre adhésion au Syndicat National des Cardiologues

<https://sncardiologues.fr/adherer-au-snc/>

Protégez-vous.

Cardiologiquement vôtre.

Docteur Marc Villaceque
Président

Docteur Vincent Pradeau
Secrétaire général